

# KICKSTART

Produit de désinfection complet applicable par nébulisation

Après nettoyage, la désinfection des locaux de stockage, des matériels de récolte et des matériels de stockage sont essentiels pour éliminer champignons et bactéries et préserver l'état sanitaire des tubercules.

## USAGE :

KICKSTART est un produit biocide de Type 3 et 4. (TP03 et TP04).

Ce produit permet la désinfection des locaux de stockage, des matériels de récolte ainsi que des matériels de stockage sans rinçage.

KICKSTART est autorisé en production biologique en application des RCE N°834/2007 et 889/2008.

## SPECTRE:

KICKSTART agit en tant que fongicide et bactéricide.

## MODE D'APPLICATION / DOSAGE :

Mode d'application	Bouillie	Dose	
		local vide (parois, sol)	Local vide + matériel de stockage (palox) et/ou matériel de récolte
Thermonébulisation	1 litre de KICKSTART dilué dans 2.5 litres d'eau	3.5 Litres de bouillie pour 1000 m <sup>3</sup>	7 litres de bouillie pour 1000 m <sup>3</sup>
Trempage ou pulvérisation	Dilué à 1%	0.5 l de bouillie par m <sup>2</sup>	

La nébulisation offre l'assurance d'une parfaite désinfection de l'ensemble des parties visées

## COMPOSITION :

Substance active	Concentration (gr/litre)
Peroxyde d'hydrogène*	220
Acide péracétique*	55

\* Matières actives notifiées selon la directive 98/8/CE (directive relative aux produits biocides).

## FORMULATION :

Solution hydrosoluble concentrée.

**Laurent**  
**Sarl TERNYNCK**

61 rue de derrière - 62136 LESTREM (France)

Tel : +33 626 803 168

contact@potatoter.com

www.potatoter.com





## CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUE :

- Aspect : Liquide translucide
- pH : 1
- Densité : 1.123 kg/L
- Point de congélation : - 28°C

## AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ:

N°2020309 (N° inventaire : 24528)

## CLASSIFICATION DU MELANGE :

 SGH02,  SGH05,  SGH07,  SGH09,  
H242, H302 + H332, H314, H335  
Mention d'avertissement : DANGER

## DELAI DE RE-ENTREE :

Respecter un délai de 24 heures entre la fin du traitement et toute intervention des travailleurs dans le local de stockage.

## QUELLES PRECAUTIONS DOIT-ON PRENDRE ?

Le port d'équipements individuels de protection est nécessaire pour protéger l'opérateur.

- Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection et des gants appropriées. (butylrubber)
- Protection des yeux : Lunettes ant-éclaboussures ou écran facial avec des lunettes de sécurité.  
S'assurer de la bonne étanchéité du bâtiment dans le cas d'une application par thermonébulisation

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surfaces. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes].

## IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

**Laurent**  
**Sarl TERNYNCK**

**SPECIALISTE DE LA CONSERVATION  
DES POMMES DE TERRE**